

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. XII

MONTREAL, OCTOBRE 1893

No 6

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection et délimitation de municipalités—Nominations diverses—105 réunion des Instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval—Conventions des Instituteurs acadiens.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : L'action personnelle de l'élève—L'enseignement de l'orthographe—De l'explication des morceaux de lecture—La combustion—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger—Exercices de calcul.—LECTURE POUR TOUS : Philologie, D'où vient l'expression de *tour du bâton*?—L'utilisation des connaissances acquises—Aphorismes d'hygiène—Du savoir-vivre—Le mouchoir—Le climat du Nord-Ouest—Variétés—Pensées diverses.—BIBLIOGRAPHIE.—ERRATA.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 30 septembre 1893, de nommer M. Xiste Laporte, commissaire d'écoles de la municipalité de l'Île Bouchard, comté de l'Assomption, en remplacement de lui-même.—*Gazette officielle*, 7 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 30 septembre 1893, de nommer M. Fulgence Richard, commissaire d'écoles de la municipalité de la Pointe-aux-Esquimaux, comté de Saguenay, en remplacement de M. Pierre Prévèreau, dont le mandat est expiré en juillet dernier.—*Gazette officielle*, 7 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 30 septembre dernier (1893), de nommer MM. Serone Brooks, Georges Brooke et Samuel Barton, commissaires d'écoles pour la municipalité de South Lowe, comté d'Ottawa.—*Gazette officielle*, 7 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du vingt-huit septembre dernier (1893), de nommer M. John Ahern, professeur à l'École normale Laval, membre du bureau d'examineurs catholique de Québec, en remplacement de M. l'abbé Lionel Lindsay.—*Gazette officielle*, 7 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 30 septembre (1893), de nommer M. Benjamin Bergeron, commissaire d'écoles de la municipalité scolaire de Saint-Samuel de Horton, comté de Nicolet, en remplacement de lui-même.—*Gazette officielle*, 7 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 30 septembre dernier (1893), de nommer M. Samuel Poyart, syndic d'écoles de la municipalité de Saint-Pierre de Durham, comté de Drummond, en remplacement de M. Archibald Bothwell, décédé.—*Gazette officielle*, 7 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 28 septembre dernier (1893), de nommer M. Michael-Edward Donlavy, commissaire d'écoles de la municipalité catholique de Saint-François-Xavier, comté de Shefford, en remplacement de M. Patrick Donlavy, qui ne réside

pas dans les limites de la dite municipalité.—*Gazette officielle*, 7 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du vingt-huit septembre dernier (1893), de nommer commissaires d'écoles de la municipalité scolaire de Preston, comté d'Ottawa, MM. Grégoire Carrière, Zotique Thérien, Félix Deguire, Fortunat Friset et le révérend A.-C. Guillaume, prêtre.—*Gazette officielle*, 7 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du vingt-huit septembre dernier (1893), de nommer M. Euclide Richer, libraire, de Saint-Hyacinthe, membre du bureau d'examineurs de cette ville, en remplacement de M. Jean-Baptiste Delage.—*Gazette officielle*, 7 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en conseil en date du vingt-huit septembre dernier (1893), d'ériger en municipalité scolaire, pour les catholiques seulement, la paroisse de "Sainte-Rose de Lima de Sweetsburg", dans le comté de Missisquoi, avec les limites suivantes, savoir :

Bornée au nord par le township de East Farnham, à l'est partie par le township de Brome, partie par le township de Sutton, au sud par la ligne qui sépare les Nos 15 des Nos 16 dans les I, II, III et IVe rangs du township de Dunham, par la ligne qui sépare le No 17 du No 18 dans le Ve rang ; par la ligne qui sépare les Nos 20 des Nos 21 dans les VIe et VIIe rangs ; par la ligne qui sépare le No 23 du No 24 dans le 8e rang ; à l'ouest par la ligne qui sépare les Nos 16 et 17 du IVe rang des Nos 18 et 17 du Ve rang ; par la ligne qui sépare les Nos 18, 19 et 20 du Ve rang des Nos 18, 19 et 20 du VIe rang ; par la ligne qui sépare les Nos 21, 22 et 23 du VIIe rang, des Nos 21, 22 et 23 du VIIIe rang ; par la ligne qui sépare les Nos 24, 25, 26, 27 et 28 du VIIIe rang, des Nos 24, 25, 26, 27 et 28 du IXe du même township de Dunham.

Ce territoire forme partie actuellement des municipalités scolaires de Dunham, de Cowansville et de Sweetsburg, dans le comté de Missisquoi.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 7 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Jean l'Évangéliste, comté de Bonaventure, les lots suivants du cadastre, savoir : depuis et y compris le No 1 jusqu'au No 13, inclusivement, des 1er, 2e, 3e, 4e et 5e rangs du canton "Nou-

velle", borné à l'est par la ligne du canton de Carleton, à l'ouest par le lot No 14 des susdits rangs du canton "Nouvelle", au sud par le "Rang du Bassin de la Rivière Nouvelle", et au nord par le 6e rang de "Nouvelle", et ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Louis de Gonzague."

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 7 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil en date du cinq octobre courant (1893), de nommer le révérend C.-Philippe Choquette, membre du bureau d'examineurs de Saint-Hyacinthe, en remplacement de M. le grand vicaire Gravel, qui a quitté le district.—*Gazette officielle*, 14 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 5 octobre courant (1893), de nommer M. Malcolm Smith, commissaire d'écoles pour la municipalité de Métis, comté de Matane, en remplacement de M. William Terriff, qui a quitté la municipalité.—*Gazette officielle*, 14 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 6 octobre courant (1893), de nommer M. Louis-Raphaël Dutour, commissaire d'écoles de la municipalité de la Longue Pointe, comté d'Hochelaga, en remplacement de M. Louis Caty.—*Gazette officielle*, 14 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 6 octobre courant (1893), de nommer le révérend Père Edmond Rottot, commissaire d'écoles de la municipalité de Saint-Grégoire le Thaumaturge, comté d'Hochelaga, en remplacement du révérend Père Ludger Arpin, qui a quitté la municipalité.—*Gazette officielle*, 14 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, le 13 octobre courant (1893), de nommer MM. Charles Montminy et Baptiste Gagné, commissaires d'écoles de la municipalité de Saint-Gilles, comté de Lotbinière, en remplacement de MM. Gustave-Ferdinand Montminy et Chrysostome Delage, dont le terme d'office a expiré en juillet dernier.—*Gazette officielle*, 21 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis d'annexion à la municipalité scolaire du village de Saint-Michel d'Yamaska.

Annexer à la municipalité scolaire du village de Saint-Michel d'Yamaska, le territoire comprenant les lots Nos 569 à 583, tous deux inclusivement, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska ; ce territoire ne faisant actuellement partie d'aucune municipalité scolaire.—*Gazette officielle*, 21 oct. courant.

Demande d'érection, etc., de municipalités scolaires.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Michel No 8, comté d'Yamaska, les lots Nos 443, inclusivement, au No 541, aussi inclusivement, du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska, et ériger ce territoire, ainsi que les lots Nos 542 à 568, tous deux inclusivement, du dit cadastre de la paroisse de Saint-Michel d'Yamaska, en municipalité scolaire séparée, sous le nom de "Saint-Michel No 9". Les dits lots Nos 542 à 568, ne font actuellement partie d'aucune municipalité scolaire.—*Gazette officielle*, 21 oct. courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

1° Détacher de la municipalité scolaire des Iles de la Madeleine, comté de Gaspé, l'île "Alright," et l'ériger en municipalité scolaire sous le nom de "Havre-aux-Maisons."

2° Détacher de la dite municipalité scolaire des Iles de la Madeleine, les îles "Wolfe," "Bryson," "Grosse Ile" et "Rocher-aux-Oiseaux," et les ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Grosse-Ile."

Ces érections de nouvelles municipalités ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1894).—*Gazette officielle*, 28 oct. courant.

Cent cinquième réunion des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, tenue le 30 septembre 1893.

Présents:—M. l'abbé T.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval; M. l'abbé A. Caron, assistant-principal; M. l'abbé Ed. Lasfargues, supérieur du Patronage St-Vincent de Paul de Québec; M. l'abbé G. Gagnon, curé de Saint-Luc; MM. Lippens et Bouchard, inspecteurs d'écoles; MM. F.-X. Toussaint, J.-B. Cloutier, N. Lacasse, J. Létour-

neau, J. Ahern, C.-J. Magnan, D. Frère, J. Cloutier, J.-A. Chabot, A. Guay, N. Tremblay, P. Provençal, T. Simard, H. Tremblay, E. Marié, L. Bergeron, J. Paradis, D. Donaldson, J. Poliquin, H. Simard, Th. Blais, M. Dunigan, Ernest Gagnon, A. Dufour; MM. les abbés Paradis et Fournier, maîtres d'étude, et les élèves-maîtres de l'École normale Laval.

Séance du matin.

La séance est ouverte sous la présidence de M. J. Ahern.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

M. Lacasse donne une conférence pratique sur l'enseignement du français. "Dans mes classes, dit le conférencier, j'enseigne le français au moyen de l'épellation, de la copie, de la dictée, de l'analyse, de la grammaire d'idée, enfin de la grammaire proprement dite."

Ensuite, il écrit la phrase suivante au tableau noir: "La première question est de savoir quel est le plus libre de tous les hommes". MM. les élèves-maîtres Ls Girard, Th. Warren et Fleury sont invités à analyser cette phrase et à répondre à un grand nombre de questions que leur pose leur professeur.

M. C.-J. Magnan succède à M. Lacasse et parle de la nature et de l'importance du *certificat d'études primaires*, des résultats pratiques que produirait son établissement.

"Afin, dit-il, de vaincre l'indifférence des parents à l'égard de l'éducation de leurs enfants, d'obtenir la coopération des populations rurales à la grande œuvre de l'instruction de la jeunesse, de mettre un frein à la tendance déplorable des familles de tirer un parti matériel du travail de leurs enfants avant la fin de la scolarité, et d'améliorer le sort de l'instituteur et de l'institutrice, faisons en sorte que le cours d'études primaires qui se donne dans nos écoles élémentaires, mo-

dèles et académiques reçoive une sanction sérieuse. A cette fin, on devrait organiser, en vertu d'une loi, des Bureaux de paroisses ou de comté où les jeunes gens, garçons et filles, iraient subir un examen sévère sur les matières étudiées durant le séjour à l'école. Passera cet examen qui voudra : la loi ne devrait pas être obligatoire, quant à ce point. Il n'y aurait d'obligatoires que la création des Bureaux et l'uniformité dans le mode d'examen. Mais, si les certificats d'études qui seront accordés directement par le Conseil de l'Instruction publique ont une valeur réelle, on comptera bientôt, dans chaque paroisse, les familles qui ne forceront pas les enfants à se pourvoir du certificat d'études, la scolarité terminée. Les élèves pourraient subir "l'examen du certificat d'études" de 13 à 16 ans. Bien entendu que la loi s'appliquerait aux villes comme aux campagnes. Il y aurait trois sortes de certificats : 1er degré (école élémentaire), 2e degré (école modèle), 3e degré (école académique). De par la loi, le curé de chaque paroisse, à défaut du curé le vicaire, serait président *ex officio* du Bureau paroissial, qui se composerait comme suit : l'inspecteur d'écoles du district ou son délégué, le secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire et deux notabilités instruites, de l'endroit, choisies par le curé, l'inspecteur et le secrétaire-trésorier.

" Les examens auraient lieu une fois l'année, dans les premiers jours de juillet. Comme moyen d'émulation, les noms des élèves qui auraient eu le courage de braver l'examen du certificat d'études, le succès couronnant leurs efforts, seraient publiés dans la *Gazette officielle*, les revues pédagogiques et les journaux locaux. Au prône, le curé mentionnerait les jeunes vainqueurs. Le patron, le marchand, l'industriel, les écoles commerciales et les collèges classiques attacheraient une grande importance à cette espèce de brevet de capacité. On com-

prend facilement que ces différentes autorités constitueraient une *influence morale* bien plus efficace, et plus chrétienne tout à la fois, que la loi obligatoire. La création d'une telle loi d'éducation consoliderait notre admirable organisation paroissiale en faisant fleurir l'instruction et l'éducation au sein du peuple canadien. Directement intéressés, les parents des enfants feraient des efforts afin de bâtir des maisons d'écoles convenables et de payer raisonnablement les instituteurs et les institutrices.

Enfin on saurait, une bonne fois, combien il y a d'enfants dans la province de Québec qui suivent avec succès le cours d'études primaires."

M. l'abbé Lasfargues appuie fortement ce projet et dit que la nécessité du certificat d'études s'impose. Très souvent, des chefs d'atelier et des marchands de Québec se rendent au Patronage et demandent un certificat attestant que tel ou tel enfant, qui désire entrer chez eux comme apprenti ou commis, a suivi avec succès le cours d'études de cette maison.

M. l'inspecteur Lippens est également en faveur de cette innovation, mais craint que sa mise à exécution soit assez difficile. D'abord, MM. les curés, qui ont beaucoup d'occupations, accepteraient-ils la présidence du Bureau paroissial ? Dans le cas négatif, qu'y aura-t-il à faire ? Est-il possible d'arriver à un genre d'examen sérieux et uniforme ? Il ajoute que le certificat d'études est volontaire en Belgique et qu'il y produit d'excellents résultats.

M. Magnan répond que la réalisation de ce projet lui semble très facile. Il est bien certain que MM. les curés accepteraient avec plaisir la présidence des Bureaux ; le contraire serait très surprenant. L'époque de l'examen offrirait aux pasteurs des paroisses une excellente occasion de connaître intimement la partie la plus intéressante de leur troupeau. D'ailleurs, la loi dont il est question

n'est désirable qu'en autant que NN. SS. les évêques l'approuveront et l'aideront de toutes leurs forces. Quant à l'uniformité de l'examen, il sera facile de l'obtenir, car les questions destinées aux candidats seront préparées par un comité nommé à cette fin et envoyées aux différents Bureaux de la province.

M. l'abbé G. Gagnon, curé de Saint-Luc trouve l'idée admirable. Il ne prétend pas parler au nom de ses confrères, mais il est d'avis que tous les curés verraient avec plaisir la création d'une semblable loi. Cette mesure lui paraît très opportune et absolument moralisatrice. Elle porterait la jeunesse à étudier, et lorsque la jeunesse travaille elle s'ennoblit. Le jour où un Bureau sera établi dans sa paroisse, il lui accordera aide et protection.

M. l'inspecteur Bouchard croit le projet très praticable. Cette amélioration relèverait considérablement le niveau de l'enseignement primaire dans la province.

MM. J. Létourneau et N. Tremblay parlent aussi en faveur de la mesure.

M. l'abbé Lasfargues traite ensuite, de main de maître, le sujet suivant : *la Discipline à l'école*. Voici les grandes lignes de l'instructive conférence de M. le Supérieur du Patronage.

I. NATURE DE LA DISCIPLINE : *bon ordre, discipline matérielle, discipline morale*.—

La discipline matérielle comprend : le silence, la bonne tenue, la soumission, l'observation des règlements et usages. La discipline morale ou bon esprit comprend : l'affection, le respect, la confiance.

II. IMPORTANCE DE LA DISCIPLINE : *au point de vue de l'enseignement, au point de vue de la formation morale*.

III. MOYENS D'OBTENIR LA DISCIPLINE : *observations préliminaires* — "Quand la discipline manque; c'est la faute du maître."—*Moyens* : 1° aptitudes, vocation, 2° affection, 3° possession de soi-même, 4° préparation des classes, 5° développer le sentiment du devoir.

Chacun des points ci-dessus indiqués fut développé avec beaucoup de clarté. Le conférencier parla le langage de l'expérience à la lumière des véritables principes pédagogiques.

Séance de l'après-midi.

La séance s'ouvre à 2 heures sous la présidence de M. J. Ahern.

Le secrétaire accuse réception, au nom de l'Association, des ouvrages suivants :

Histoire du Canada (nouvelle édition), par M. F.-X. Toussaint ; *Enseignement primaire et Réformes scolaires*, par M. L.-G. Robillard.

Il est ensuite décidé que les démarches relatives à la représentation des associations d'instituteurs dans le Conseil de l'Instruction publique soient reprises par le comité nommé à cette fin au mois de janvier dernier. Ce comité fera rapport à la réunion de janvier 1894.

A la prochaine conférence, M. J. Ahern donnera une leçon d'anglais d'après la méthode qu'il développe dans l'*Enseignement primaire*. MM. J.-A. Chabot et Marié traiteront aussi chacun un sujet. M. Lacasse propose que la question suivante soit soumise à la conférence : "L'uniformité des livres classiques est-elle désirable?"

Et la séance est ajournée au dernier samedi de janvier prochain.

(Vraie copie.)

C.-J. MAGNAN,
Secrétaire.

Convention des Instituteurs acadiens.

Tel qu'annoncé, la première convention des Instituteurs acadiens a eu lieu le soir du 27 septembre, dans la Salle philharmonique, Charlottetown. A peu près cent personnes y assistaient, parmi lesquelles on remarquait un nombre assez

considérable des messieurs du clergé, et l'hon. J.-O. Arsenault, M. P. P.

M. J.-O. Arsenault ayant été appelé à présider l'assemblée et M. Joseph Blanchard, instituteur, ayant été choisi secrétaire, la constitution de l'association fut soumise à l'assemblée, et après quelques amendements, fut adoptée. Ensuite on procéda à l'élection des officiers pour l'année 1893-94. Président : M. J.-O. Arsenault, Charlottetown ; vice-président : M. G. Buote, Tignish ; sec.-trésorier : M. Joseph Blanchard, Egmont Bay ; Directeurs : révérend D.-M. Macdonald, MM. Moïse Doucet et André Doiron.

Il fut alors décidé que la prochaine convention serait tenue à Egmont Bay, dans la première semaine de juillet 1894.

Les personnes suivantes s'inscrivirent alors comme membres de l'association :

Rév. F.-X. Gallant,
 " D.-M. McDonald,
 " R.-B. Macdonald,
 " J. Chaisson,
 " John McGrath,
 " S. Boudreault,
 " M.-J. McMullen, Sainte-Thérèse,
 " J.-A.-H. Blaquièrre,
 M. André Doiron,
 L'hon. J.-O. Arsenault,
 Mlle Angeline Gaudet,
 " Adeline Arsenault,
 " Agnès Arsenault,
 M. Ignace Gallant,
 " Landrigan, Miscouche,
 " Jérôme Gallant,
 " Stanislas Blanchard,
 " Jean Blaquièrre,
 " Robert Doucette,
 " Alphonse Gaudet,
 " J.-G. Blanchard,
 " Manuel Arsenault,
 " Jos.-Oct. Arsenault, Insp.

Ci-suit la

CONSTITUTION.

ARTICLE I.—NOM.

Cette association portera le nom sui-

vant : " Association des Instituteurs acadiens de l'Ile du Prince-Edouard. "

ARTICLE II.—BUT.

Le but de l'association est l'enseignement et l'encouragement de la langue française dans les écoles de l'Ile.

ARTICLE III.—AFFILIATION.

Toute personne intéressée au progrès de l'éducation dans nos écoles acadiennes pourra devenir membre de l'association moyennant la somme de 25 cents.

ARTICLE IV.—OFFICIERS.

1ère division : Les officiers de cette association seront : un président, un vice-président, un secrétaire-trésorier et quatre directeurs.

2e : Le président, le secrétaire-trésorier et les quatre directeurs constitueront le comité de régie.

3e : Le président présidera toutes les assemblées de l'association et celles du comité de régie, et accomplira les devoirs appartenant généralement à un président.

4e : Le secrétaire-trésorier devra faire un rapport complet et exact de toutes les assemblées de l'association et du comité de régie.

ARTICLE V.—ASSEMBLÉE.

Le temps et le lieu de chaque assemblée seront décidés annuellement par le comité.

ARTICLE VI.—ÉLECTION.

Les officiers devront être élus chaque année.—*L'Impartial*.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

L'activité personnelle de l'élève.

L'enfant vient à l'école pour s'instruire, dit-on généralement, et par l'instruction, on a en vue l'acquisition de connaissances plus ou moins étendues.

Mais le but principal de l'éducation scolaire est de former l'enfant, c'est-à-dire de cultiver, de diriger, de développer les facultés de son âme. " Il aura plutôt la tête bien faite que bien pleine," disait le sage Montaigne. On fait actuellement, et avec beaucoup de raison, un large usage des procédés intuitifs dans l'enseignement, mais combien de choses échappent à nos sens dans le domaine moral et intellectuel ! Dans les jugements qui relèvent de la conscience, dans les abstractions et les généralisations comment faire intervenir les moyens d'intuition ? Et, par cette dernière seule, quelle que soit d'ailleurs son efficacité, le but éducatif ne peut être complètement atteint : il ne suffit pas de montrer les objets et de dire aux enfants, comme le singe de la fable : voyez, voyez ; il faut s'assurer qu'ils voient et qu'ils comprennent, en un mot, qu'au lieu de recevoir les connaissances du maître, il les acquièrent par eux-mêmes autant que faire se peut. Alors les sens et les facultés agiront et l'exercice leur donnera la puissance, la souplesse dont ils sont susceptibles ; les notions seront acquises de telle sorte qu'elles fassent pour ainsi dire partie de l'individualité de l'élève. L'expérience confirme tous les jours cette importante vérité, que les plus grands pédagogues anciens et modernes ont mise en lumière.

" Je voudrais, dit encore Montaigne, que le maître fit goûter les choses à l'élève, les choisir et les discerner d'elles-mêmes ; quelquefois lui ouvrant le chemin, quelquefois le lui laissant ouvrir ; je ne veux pas qu'il (le maître) invente et parle seul ; je veux qu'il écoute son disciple parler à son tour... Il est bon qu'il le fasse trotter devant lui pour juger de son train... Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le lui fassent mettre en cent visages et accommoder à autant de sujets divers pour voir s'il l'a encore bien pris et bien fait sien."

L'auteur des *Essais* recommande donc comme une des formes de l'activité, du travail personnel, des applications nombreuses et variées ; c'est par ces dernières que les notions deviennent claires, exactes, que l'élève les approfondit, se les assimile et apprend à en tirer parti.

La recherche, quand même elle ne conduirait pas au résultat final, a donc son utilité comme exercice ; elle occupe toujours efficacement l'esprit et procure, quand elle est couronnée de succès, un plaisir inexprimable. " Le mécanisme merveilleux de la résolution des problèmes, écrit Bain, donne à l'esprit la satisfaction de la puissance intellectuelle et les innombrables combinaisons des mathématiques nous remplissent d'admiration." — " On ne sait réellement on ne voit clairement que ce qu'on découvre, ce qu'on invente en quelque sorte soi-même, dit Talleyrand ; hors de là, l'idée qui nous arrive peut être en nous, mais elle n'est pas à nous, mais elle ne fait pas partie de nous, c'est une plante étrangère qui ne peut jamais prendre racine."

C'est de l'habitude du travail personnel naît aussi le goût de l'étude, ce levier si puissant dans les efforts contre les difficultés ; et ce goût de l'étude, qui est en définitive le goût du travail, quelle influence n'exercera-t-il pas sur l'enfant quand il aura quitté l'école ? Il lui fera revoir souvent ses livres et ses cahiers qu'il tenait avec soin et ouvrait avec plaisir ; dans la carrière qu'il se sera choisie, il ne se laissera pas rebuter par les premières difficultés ; il saura qu'avec de la patience, on vient à bout de tout ; *labor improbus omnia vincit* ; il ne sera pas un routinier, un copiste servile se contentant de faire comme on le lui aura montré : il recherchera les causes des choses, étudiera leurs combinaisons et essayera de découvrir des procédés plus faciles, plus rapides, plus avantageux pour produire un même résultat, enfin

il tâchera de faire mieux que le modèle donné, il tentera sans cesse de réaliser des progrès.

Ce n'est pas seulement par l'habitude que l'enfant prend goût au travail : c'est aussi par les encouragements et les exhortations du maître qui prouvera par des faits qu'un effort sérieux reste rarement sans récompense ; que, dans la vie ; ce sont les plus énergiques, les plus persévérants qui arrivent à de belles situations ; des exemples seront cités à l'appui, les uns seront tirés de l'histoire (Palissy, Franklin, Napoléon I^{er}, Thiers, etc...), les autres seront choisis dans la localité même. Point de rose sans épines ; pas de plaisir sans peines.

Ce ne serait pas assez si l'élève faisait preuve de spontanéité sous l'œil et la direction du maître et si, malgré le goût qu'il en eût, il se sentait incapable de faire œuvre personnelle lorsqu'il est abandonné à lui-même. Il importe que l'enfant conserve du travail le souvenir du procédé, qu'il se rappelle la marche suivie, qu'il la définisse, la généralise, en tire des règles et en renouvelle fréquemment les applications ; que celles-ci soient coordonnées, graduées et groupées ; en un mot que l'étude et le travail soient soumis à une méthode rationnelle bien déterminée. Alors l'enfant, qui n'aura pas été conduit au hasard à travers les difficultés, s'orientera aisément dans son ouvrage, se rendra compte du chemin parcouru et apercevra de loin le but vers lequel il marche. La tâche de l'instituteur sera facilitée d'autant et l'enfant acquerra cet esprit d'ordre et de suite qui joue un rôle si important dans toute entreprise humaine.

Au point de vue essentiellement pratique que doit faire le maître pour exciter la spontanéité chez l'enfant ? Nous nous contenterons d'une réponse sommaire. Dans toute leçon, il faut lui faire trouver toutes les notions qu'il peut découvrir, le forcer à réfléchir, l'aider à

combinaison des idées. La résolution des problèmes, la solution des difficultés grammaticales, les analyses, l'invention dans la composition littéraire, dans le dessin, etc..., se prêtent merveilleusement à la mise en activité des facultés et particulièrement à l'exercice de la recherche. On peut dire que tous les devoirs en classe et à domicile y concourent aussi, mais à des degrés divers.

C.-J. S.

—*La Gymnastique scolaire.*

L'enseignement de l'orthographe.

En orthographe on rencontre deux sortes de difficultés : 1° Les mots dont l'orthographe et la prononciation correspondent ; 2° ceux dont l'orthographe diffère de la prononciation.

Parmi ces derniers on distingue :

- a) Les mots soumis à une règle grammaticale ;
- b) Les mots dont l'orthographe est déterminée par une règle d'usage ;
- c) Ceux qui ne dépendent d'aucune règle.

Les mots dont l'orthographe et la prononciation correspondent s'enseignent dans les leçons de lecture élémentaire (lecture, écriture et orthographe combinées.) En effet, ces leçons exercent en même temps l'ouïe à distinguer et à apprécier les sons, les organes de la parole à les émettre, l'œil à les reconnaître et la main à les représenter.

Parmi les mots dont l'orthographe diffère de la prononciation, ceux soumis à une règle grammaticale s'enseignent d'après la connaissance de cette règle et surtout dans son application à des exercices de toute espèce.

L'enseignement des mots soumis à une règle d'usage est purement occasionnel ; on profite pour cela des leçons de lecture et des dictées. On procède, pour

l'explication de la règle, comme s'il s'agissait d'une règle grammaticale, et on-en fait de nombreuses applications.

L'orthographe d'usage s'acquiert seulement par la vue. Il s'agit d'habituer les enfants à suivre avec application les leçons de lecture; on attire leur attention sur les mots appartenant à la catégorie dont il s'agit; on a recours, pour bien leur en graver l'orthographe dans la mémoire, à différents procédés, par exemple: on signale les mots, on donne aux élèves le temps de les examiner, on les dicte à tous ou bien on les fait transcrire au tableau par l'un d'eux, les autres l'observant et corrigeant. Il faut veiller à ne laisser jamais voir aux enfants de mots mal orthographiés: à cet effet on ne leur permettra jamais d'écrire ceux dont ils ignorent et ne peuvent trouver l'orthographe. Avant de commencer une dictée, l'instituteur aura soin d'écrire au tableau tous les mots de cette espèce et de laisser aux enfants le temps de les examiner, soit qu'il les efface ayant de dicter, soit qu'il les laisse jusqu'à la fin.

Les mots dont l'orthographe est ainsi acquise feront, comme les précédents, l'objet d'exercices variés,

DES DICTÉES.

Les dictées doivent présenter certaines conditions;

- 1° Elles doivent être à la portée des enfants sous le rapport du sens;
- 2° Elles doivent offrir l'application de règles grammaticales récemment apprises, (à moins qu'elles ne soient récapitulatives);
- 3° Elles doivent renfermer des notions d'histoire, d'économie domestique, sujets moraux);
- 4° Elles doivent être écrites en style correct;
- 5° Elles doivent être proportionnées, comme longueur, au degré de capacité que les enfants mettent à écrire;

6° Elle doivent être, autant que possible, écrites en texte continu. (Les dictées récapitulatives feront souvent exception);

7° Il sera bon de dicter de temps à autre, des morceaux déjà copiés ou lus, des énumérations de mots rencontrés dans les leçons d'intuition.

Comment il faut dicter.—Il faut écrire au tableau les mots dont les enfants ignorent la signification et ceux dont ils ignorent et ne peuvent trouver l'orthographe, comme il a été dit plus haut. Ce travail doit être fait avant la classe.

On lit lentement, distinctement, une phrase entière en observant la ponctuation et les liaisons, puis on reprend la première phrase sans tenir compte ni de l'une ni des autres.

La dictée terminée est relue par l'instituteur.

Correction.— Un élève ayant écrit la dictée au tableau mobile et l'échange des cahiers ayant été fait avec mesure et ensemble, on procède à la correction, Pour cela, on peut s'y prendre de différentes manières:—certains élèves désignés indiquent les fautes d'une phrase, d'autres corrigent et justifient leur correction, et l'on continue de la sorte jusqu'au bout, en s'efforçant de faire intervenir le plus d'élèves possible. Lorsque la dictée du tableau est corrigée, il est accordé quelques minutes pour corriger, par comparaison, le devoir du cahier dont chacun est chargé.

Si la dictée est tirée du livre de lecture, la correction peut se faire par comparaison avec le livre.

On pourrait aussi commencer par faire épeler la dictée par plusieurs élèves, les autres corrigeant pendant ce temps.

L. C.

De l'explication des morceaux de lecture.

Une erreur encore assez répandue dans le corps enseignant des écoles primaires est de n'attribuer qu'un but aux explications qui précèdent la lecture d'un morceau littéraire: celui de faire comprendre le texte et de mettre ainsi les élèves à même de le lire convenablement.

Ce but est bon, mais incomplet. Quelques mots suffiront à le montrer.

Comment procède-t-on généralement dans l'explication d'un morceau de lecture? On se contente d'indiquer rapidement la signification des mots que l'on croit étrangers au vocabulaire des enfants, puis on lit. Un autre morceau fera l'objet de la leçon de lecture suivante; dans huit, dix ou douze jours, on reprendra le texte étudié aujourd'hui. Telle est la méthode suivie; elle n'a en vue que la lecture, et laisse complètement dans l'ombre, ignore l'enseignement de la composition et du style. Ce procédé peut aboutir tout au plus à communiquer l'intelligence du texte. Mais comprendre le texte ce n'est pas comprendre le morceau; dans celui-ci il y a autre chose que des mots. Encore l'impression que laissent dans l'esprit ces rapides explications orales ne peut-elle être que très fugitive!

Dans la visite d'un édifice, le guide, qui parcourt rapidement, en les nommant, les salles, les escaliers, les corridors, les étages, etc, suffit à la curiosité du profane. L'artiste qui y conduit ses élèves-architectes ne se contente pas, lui, d'une visite aussi sommaire. Il signale les beautés et les fautes architecturales, il indique les effets et la manière dont ils ont été obtenus, il fait voir le parti que l'on a tiré des éléments donnés; il montre la variété des matériaux employés, leur disposition, leur groupement, etc.

Dans l'étude d'un morceau littéraire—

qui est un édifice dans lequel les salles et les corridors sont des mots et des phrases—l'instituteur doit être moins un guide qu'un maître, puisqu'il n'a pas affaire à des profanes qui regardent par pure curiosité, mais à des élèves qui, dans la vie, auront très souvent l'occasion de mettre en pratique les connaissances qu'on leur aura communiquées.

On dira peut-être que ce rôle est malaisé à tenir; mais on oublie qu'il n'y a là qu'une difficulté de début, d'habitude à prendre; qu'une fois cette habitude contractée toute difficulté disparaît. D'ailleurs, en présence de cette considération que ce rôle est le seul qui soit réellement fructueux au point de vue de l'avancement des élèves, l'instituteur peut-il hésiter?

Il y a donc lieu de dire que si, dans le genre de leçons dont il est ici question, on veut répondre d'une manière satisfaisante aux exigences méthodologiques et travailler dans l'intérêt bien entendu des élèves, il est absolument indispensable que le précédé par trop rudimentaire qui se borne à l'étude des mots soit une bonne fois et résolument abandonné. Mais que faire ensuite? Puisque ces leçons doivent viser à l'enseignement du style, aussi bien qu'à celui de la lecture, il est nécessaire qu'une étude plus au moins complète soit faite de chaque morceau. Quant à la méthode à suivre dans cet exercice, peut-être le mieux est-il que chacun cherche la sienne; si celle-ci est lente, tortueuse, embrouillée au début, il n'y a pas à douter que la réflexion et l'expérience ne se chargent d'y apporter bientôt des améliorations et des simplifications.

Nous ne pouvons pourtant pas résister au désir de rappeler, à ce propos, un procédé simple qui, pour ne pas être neuf, donne de bons résultats.

Il consiste à faire à la planche, au fur et à mesure que la leçon avance, un résumé sous forme de plan ou tableau, in-

diquant d'une façon très sommaire les idées du morceau, leur groupement et leur suite.

Les avantages de ce canevas sont multiples : En voici quelques-uns :

1° *Il favorise l'enseignement de la lecture.*

Par cela même que ce canevas—qui est la quintessence du morceau—est composé avec le concours actif des élèves, il contribue éminemment à faire entrer davantage ceux-ci dans le sujet et les met ainsi plus à même de le bien lire.

2° *Il peut être l'objet ou l'élément d'un devoir écrit.*

La leçon finie, les élèves sont invités à reproduire le résumé en se servant du livre ; ou bien à développer le canevas, livre fermé.

3° *Il concourt essentiellement à l'enseignement de la composition littéraire :* car il permet à l'élève de saisir d'un seul coup d'œil et d'un seul effort de la pensée, le fond et la disposition du sujet traité. La forme, l'élocution, les détails de l'ornementation, le morceau lui-même, les fera voir nettement. D'un côté, à la planche, l'élève aura sous les yeux l'édifice ébauché, mais debout : de l'autre, dans son livre, il le verra fini, achevé, paré, atourné, peint, sculpté.

Les trois éléments de toute composition littéraire : invention, disposition et élocution seront ainsi mis en évidence pour chaque morceau et ce ne sera pas là un résultat de mince importance, puisqu'il est de nature à réagir contre l'étourderie qui pousse l'enfant à se mettre à écrire sans ordre, sans méthode sur les sujets qu'on lui propose.

A l'objection qui pourrait se produire au sujet du temps apparemment long que nécessite l'usage de ce procédé, nous répondrons qu'une leçon bien préparée marche vite, qu'il ne s'agit pas d'épuiser un morceau en une leçon, que chaque sujet peut parfaitement faire l'objet de deux leçons, l'une consacrée, à l'analyse,

l'autre à la lecture, en rentrant, la première dans les heures spécialement attribuées à l'étude de la langue, la seconde, dans celles attribuées à l'enseignement de la lecture.

Ajoutons pour finir que la raison et l'expérience concourent à établir que l'usage du canevas est tout aussi possible dans les divisions moyennes que dans les classes supérieures.

Voici, à titre d'exemples, trois morceaux de genres différents suivis chacun de son résumé :

1

Le Canari.

Le canari est un gentil petit oiseau que nous connaissons tous. Son cou est court, son corps mince. Ses ailes sont pointues. Sa queue est assez longue et découpée à l'extrémité. Chaque doigt de pied est armé d'un ongle recourbé, pointu, à l'aide duquel le canari se maintient sur la baguette mince de sa cage.

Les plumes du canari sont ordinairement jaunes, plus rarement blanches et variées. Il mange du millet et d'autres graines.

Le canari a un chant fort agréable. On lui apprend à siffler et à chanter. Si le rossignol est le chanteur des bois, le canari est le musicien de nos demeures.

A. DRIESEN.

PLAN.

Le Canari.

- 1° Définition.
- 2° Description. { Cou ; — corps ; — ailes ; — queue.
Doigts (ongles, leur usage).
Plumes.
- 3° Nourriture.
- 4° Chant.
- 5° Aptitude.
- 6° Comparaison avec le rossignol.

2

Soyez prudent.

Ernestine était une petite fille fort remuante : lorsqu'elle descendait les escaliers ou qu'elle aidait sa mère dans

la cuisine, elle ne regardait jamais devant elle. Ses regards se portaient constamment à droite ou à gauche et jamais sur les objets qui l'entouraient. Aussi, avait-elle fait déjà bien des chutes; elle avait déchiré plus d'une fois sa robe et cassé un nombre considérable de pots et d'assiettes.

“ Ernestine, lui disait souvent sa mère, tu es vraiment imprudente et il t'arrivera malheur un jour ou l'autre.” Cette prédiction se réalisa bientôt. Un jour, Ernestine dut aller au jardin pour y chercher du cerfeuil. Suivant son habitude, elle courut comme une écervelée et ne vit pas dans le chemin une fourche que le jardinier y avait laissée. Elle mit le pied sur les dents de l'outil et le manche, se relevant du coup, frappa avec violence le nez et le front de la jeune fille. Elle se mit à crier et, la figure ensanglantée, revint à la cuisine sans cerfeuil. Sa mère fut fort effrayée à la vue du sang; elle lava la figure d'Ernestine avec de l'eau froide. Le nez de celle-ci était gonflé et pendant plusieurs semaines, elle garda sur le front une grosseur qui la rendit très laide. A DRIESEN.

PLAN.

Soyez prudent.

1° Caractère d'Ernestine.

2° Son défaut.

3° Conséquences. { Chutes.
Robes déchirées.
Assiettes et pots brisés.

4° Prédiction de la mère.

5° Réalisation de cette prédiction;—accident. { Où?
Comment?
Etat d'Ernestine;
Retour à la cuisine;
Soins de la mère.

6° Conséquences. { Nez.
Front.

3

L'oiseau mort.

Marthe pleurait : “ Pourquoi pleures-tu ? ” dit sa [mère.

Et Marthe, ouvrant la main, montra son oiseau [mort.

—Le pauvre oiseau ! Mais va, ne pleure pas si [fort !

Je t'en promets un autre à mettre en ta volière.
Encore plus beau que lui ! Sèche tes pleurs,

[enfant !
—Oh ! non, dit la fillette, en ses pleurs étouffant,

Non, il n'est pas d'oiseau qui jamais me console,
Car un remords s'ajoute à ma douleur. Un jour.

Si tu savais, maman !

—Eh ! quoi donc, mon amour ?

Les sanglots de l'enfant lui coupaient la parole !

—Un jour, tu m'as donné du sucre pour l'oiseau.

—Eh bien ?

—Eh bien, maman, j'ai mangé le morceau !
RATISSONNE.

PLAN.

L'oiseau mort.

1° Marthe pleurait.

2° Question de la mère.

3° Gestes de Marthe.

4° Exclamation, consolation, promesse de la mère

5° Etat de Marthe, ses pleurs, ses regrets.

6° Son aveu.

F. COLLEBRANS.

La combustion.*Cours moyen.*

(Nous limitons ce sujet à ce qu'on désigne vulgairement sous le nom de combustion, c'est-à-dire aux combinaisons de l'oxygène avec le carbone et l'hydrogène; nous ne pensons pas qu'il soit possible de lui donner ici l'extension qu'il a généralement en chimie.)

I

On emploie divers combustibles dans le chauffage des appartements; Pierre, citez-en quelques-uns.

—Le bois, la bouille, le charbon de bois, etc.

—Ces corps brûlent-ils complètement ?

—Non, Monsieur; il reste de la cendre.

—Donc, dans ce morceau de bois, par

exemple, se trouvent une partie *non combustible* qui reste dans le foyer, mais que vous pouvez voir et toucher, c'est la *cendre*, et une autre partie *combustible* qui disparaît ; celle-ci est formée surtout d'un corps solide que vous connaissez déjà, le *carbone* ou charbon pur, et d'un gaz qui entre dans la composition de l'eau, l'*hydrogène*.

Voulez-vous indiquer, Paul, comment on allume ce morceau de bois ?

—On y met le feu avec une allumette ou un autre corps enflammé.

—Soit ; mais si le feu ne prend pas assez vite ?

—Eh bien ! on souffle dessus,

—Ce qui revient à dire, n'est-ce pas ? qu'on le soumet à l'action d'un *courant d'air*. Et vous, André, comment faites-vous pour éteindre ou modérer le feu de votre poêle ?

—Je tourne la clef et je ferme le souffleur de façon à diminuer ou arrêter le tirage.....

—.....Et par suite empêcher l'*arrivée de l'air*. Donc activez le courant d'air, vous favorisez la combustion ; modérez-le, arrêtez-le vous modérez en même temps vous suspendez la combustion : *point d'air, point de combustion*.

Et quand je dis *l'air*, je me trompe ; ce n'est pas l'air, c'est une partie de l'air, un gaz dont vous connaissez le nom.....

—L'*oxygène* !

—Oui, mes amis ; retenez bien que l'*oxygène est indispensable à toute combustion*.

Cependant, Julien, le carbone et l'hydrogène de ce morceau de bois se trouvent bien en contact avec l'oxygène de l'air ; comment se fait-il qu'ils ne s'enflamment pas d'eux-mêmes et qu'il faille le concours d'une allumette ? Vous ne savez pas ? Eh bien ! c'est que ces matières combustibles ne peuvent brûler qu'à une certaine température ; il faut donc leur *donner de la chaleur* : c'est le rôle de l'allu-

mette, grâce à cette chaleur, le carbone et l'hydrogène se *combinaient* avec l'oxygène de l'air, et la combustion commence. A son tour, elle produit de la chaleur qui permet au phénomène de se continuer de lui-même.

Conclusion : *La combustion est une combinaison de l'oxygène avec le carbone et l'hydrogène*.

Ces notions vont nous permettre de comprendre quelques phénomènes dont nous sommes témoins chaque jour.

Comment fait la ménagère pour allumer son feu ?

Elle souffle sur le foyer, faiblement d'abord, puis de plus en plus fort au fur et à mesure que le feu devient plus vif.

—Et comment expliquez-vous cette pratique ?

—.....

—Réfléchissez. En soufflant on détermine un courant d'air ; ce courant apporte l'oxygène nécessaire à la combustion ; mais en même temps il refroidit le corps qui brûle ; et s'il est très fort, il lui enlève beaucoup de chaleur, et le corps mal allumé s'éteint : voilà pourquoi il faut souffler faiblement tout d'abord.

Dans les ménages où l'on n'a que de petits feux à entretenir, on n'emploie que des soufflets de petites dimensions ; l'industrie au contraire, qui a besoin de grands foyers, possède des machines soufflantes très puissantes, capables de produire un fort courant d'air.

On peut encore activer la combustion en jetant sur les substances enflammées un corps possédant beaucoup d'oxygène et capable de le céder facilement : tel est le salpêtre dont vous voyez l'effet sur des charbons ardents (1). C'est grâce à cette propriété du salpêtre qu'une substance explosive qui en contient beaucoup...

— La poudre !

—...brûle instantanément.

(1) Cette expérience consiste tout simplement à jeter une pincée de salpêtre sur des charbons allumés.

Vous nous avez dit tout à l'heure, André, comment on modère le feu du poêle ; pouvez-vous citer d'autres exemples ?.... Non ?.... Comment fait la cuisinière pour conserver la braise ?

—Elle la recouvre de cendre.

—Et la met ainsi à l'abri de l'air. De même le charbonnier, dans la forêt, arrête, à un moment donné, la combustion de sa meule en recouvrant de terre toutes les ouvertures.

II

Le phénomène de la combustion, c'est-à-dire la combinaison de l'oxygène avec le carbone et l'hydrogène, peut s'opérer de deux façons : s'il se produit avec dégagement de lumière et de chaleur, c'est une *combustion vive* ; s'il se produit sans dégagement *sensible* de lumière ou de chaleur, c'est une *combustion lente*. Nous venons de voir des combustions vives ; cherchons des exemples de combustion lente.

La chaleur de notre corps provient-elle, Julien, d'un foyer quelconque ?

—Non, Monsieur, il n'y a pas de foyer.

Elle est entretenue en effet au moyen d'une combustion lente qui se produit dans toutes les parties du corps ; nous verrons plus tard que le combustible, carbone et hydrogène, est fourni par les aliments et que l'oxygène, qui provient de l'air, est introduit dans l'organisme par la respiration. Le même phénomène se produit, à des degrés divers, chez tous les êtres vivants, et entretient la température nécessaire à la vie.

Un autre exemple de combustion lente nous est donné par la bûche de bois qui pourrit dans la forêt : le carbone et l'hydrogène brûlent peu à peu sans dégagement sensible de lumière ni de chaleur (1).

(1) Si la leçon s'adressait au cours supérieur, il faudrait élargir le cadre et citer parmi les combustions lentes l'oxydation du fer à l'air libre.

III

Dites-moi, Pierre, la combustion ne donne-t-elle que des cendres ?

— Il y a aussi de la fumée qui se dégage.

—Et que contient cette fumée ? que doit-elle contenir ? Evidemment le carbone et l'hydrogène qui ont brûlé ; ces deux corps ne peuvent pas être détruits ; un savant français du siècle dernier, *Lavoisier*, a montré qu'ils se retrouvent complètement dans deux gaz que contient la fumée : *l'acide carbonique* résultant de la combinaison de l'oxygène avec le carbone et la *vapeur d'eau* résultant de la combinaison de l'oxygène avec l'hydrogène.

Au reste, je puis vous montrer la présence de la vapeur d'eau dans la fumée au moyen de la petite expérience que voici : je recueille les gaz provenant de la flamme d'une bougie dans une éprouvette renversée ; regardez bien et voyez ce qui se produit.

—Une buée se dépose à l'intérieur de l'éprouvette.

—Cette buée est formée par de la vapeur d'eau qui se condense sur les parois froides du flacon (1).

Cette vapeur d'eau est peu abondante ; l'acide carbonique se produit en bien plus grande quantité et il contient à lui seul presque tout l'oxygène fourni par l'air.

Comme les combustions sont très nombreuses dans la nature, ne semble-t-il pas, André, que la composition de l'air, à la longue, doit se modifier ?

—Oui, Monsieur, l'oxygène doit disparaître et être remplacé par de l'acide carbonique.

—Et avec la disparition de l'oxygène doit s'arrêter la combustion et, par suite,

(1) A des élèves du cours supérieur on montrerait également la présence de l'acide carbonique dans le flacon au moyen de quelques gouttes d'eau de chaux.

la vie. Il n'en est rien fort heureusement : cet acide carbonique ne s'accumule pas dans l'air ; l'oxygène ne disparaît pas. Les *plantes vertes*, en effet, sous l'action de la *chaleur solaire*, décomposent l'acide carbonique, fixent le carbone dans leurs tissus pour former du bois et rendent l'oxygène à l'air : elles rétablissent l'équilibre qui tend à se détruire et ramènent les éléments à leur état primitif.

F. FÉLISAZ.

EXERCICES DE MEMOIRE ET DE RECITATION.

I

L'ENFANT ET LE JARDINIER.

Un marmot découvrit au pied d'un vieux
Un gros ver blanc, et le tua bien vite, [prunier
En accusant cette vengeance maudite
De mille maux. Le jardinier
D'applaudir ; puis mon drôle
Grimpe sur l'arbre, attrape un hanneton ;
Vite du fil, ensuite la chanson,
Hanneton, vole, vole, vole.
Le jardinier laisse faire à l'enfant,
Et lui dit : Mon ami, quelle idée est la vôtre ?
Vous tuez l'un, vous jouez avec l'autre ;
Les deux ne sont qu'un cependant :
Ver blanc, il ronge la racine,
Et hanneton, il dévore le fruit.
Sous une forme il est voleur de nuit
Et sous l'autre il assassine.

Quand on juge sur la mine,
Voilà comme un fripon séduit.

VITALIS.

II

CONSEILS ADRESSÉS A L'HOMME MALHEUREUX.

Au fond de cette allée obscure,
Toi qui viens t'attendrir et rêver à l'écart,
Et toi peut-être encor qui sans tourner le dard
De la douleur dans ta blessure ;
Mortel, qui que tu sois, au sein de la nature,
Ne te crois pas perdu, jeté par le hasard :
Oui, sur toi l'Eternel attache son regard.
Vois tous les soins qu'il prend, et de la fleur
[champêtre
Et de l'insecte obscur qui rampe sous tes pas :
Sur toi, qui peux l'aimer, l'entendre, le connaître,
Pourquoi ne veillerait-il pas ?
Je t'excuse pourtant. Ah ! tu pleures peut-être
Ton père, ton époux, ta femme, ton enfant.
Ecoute, mon ami : celui qui les fit naître
Est celui qui te les reprend.

Rien n'est à nous. En l'adorant,
Courbe-toi devant le grand Etre,
Tout ce qui nous convient, qui le sait mieux que
[lui ?
Nous connaissons un jour ce qu'il cache aujourd'hui.
Il est un avenir par qui tout se répare. [d'hui.
Souvent notre bonheur naît d'un mal apparent.

Dieu réunit ce qu'il sépare,
Et ce qu'il nous ôte, il le rend.

DUCIS.

Dictées d'orthographe usuelle.

Fabrication du sucre.

1.—INTRODUCTION.

Le sucre est un produit du règne végétal ; on le rencontre surtout dans la canne à sucre, le maïs, l'érable et la châtaigne, dans la racine de la betterave et de la carotte et dans le nectar des fleurs. Mais c'est principalement la canne et la betterave qui fournissent la plus grande partie du sucre consommé dans le monde entier.

La canne à sucre est une sorte de roseau gigantesque qui appartient à la famille des graminées, et n'est avantageusement cultivé que dans la zone torride.

Le sucre de betterave, ou sucre indigène, n'a commencé à être fabriqué en France que sous Napoléon I^{er}, lorsque le blocus continental vint priver ce pays du sucre colonial. On l'extrait principalement de la betterave blanche, dite de Silésie, arrachée un peu avant sa maturité. A mesure qu'on procède à l'arrachage, un ouvrier, armé d'une bêche tranchante, coupe les collets des racines ; on laisse ces dernières quelques jours étendues sur le sol afin qu'elles perdent une certaine quantité de l'eau qu'elles contiennent, puis on les emmagasine dans des caves ou silos jusqu'au moment du travail.

II.—EXTRACTION DU JUS.

La première manipulation qu'on fait subir à la racine de la betterave consiste

à la débarrasser de la terre qui s'y est attachée. Ce nettoyage a lieu dans un vaisseau rectangulaire le plus souvent élevé au-dessus du sol et où l'eau arrive abondamment; les betteraves sont vivement remuées, puis chassées sur un plan incliné qui les conduit dans une trémie où l'action d'une râpe mécanique les réduit en une pulpe très fine. Cette pulpe tombe dans un bassin en même temps qu'un filet d'eau qui la transforme en bouillie: c'est alors que d'énormes louches mues automatiquement puisent dans cette bouillie et versent leur contenu dans des sacs que leur présentent des ouvriers. On superpose ces sacs en les séparant par des claies de fer et on les soumet à l'action de puissantes presses hydrauliques; le jus s'extrait et tombe dans des rigoles qui le dirigent vers de grandes chaudières pour y être débarrassé des matières étrangères qu'il renferme. Quant au résidu, il est vendu aux éleveurs de bétail.

III.—DÉFÉCATION DU JUS.

Le jus, une fois obtenu, doit subir une série d'opérations dont l'effet est de séparer le sucre qu'il renferme des substances étrangères qui y sont mêlées. La première opération a lieu dans une chaudière où l'on fait chauffer le jus, en même temps qu'on y introduit un lait de chaux et de l'acide carbonique. Par l'action de ces deux agents, un grand nombre de matières s'évaporent, d'autres s'unissent à la chaux et se déposent, de sorte que le jus déféqué peut être transvasé, afin de pouvoir subir une seconde épuration qui élimine les substances qu'il renferme encore, et, entre autres, certains principes colorants. Cette nouvelle opération consiste à filtrer le jus sur du noir animal en grains, corps qui possède un pouvoir décolorant très énergique, et jouit, en outre, de la faculté d'absorber les matières étrangères au sucre. Le jus en sort donc limpide et ne

doit plus que perdre son eau pour que l'on obtienne le sucre.

IV.—ÉVAPORATION ET CUITE DU JUS.

Le jus purifié doit être privé de la majeure partie de son eau pour pouvoir se cristalliser; cette élimination se fait en deux périodes qui portent les noms respectifs d'évaporation et de cuite du jus.

L'évaporation a lieu dans des vases clos en communication avec une pompe; le liquide y est introduit et chauffé pendant que la pompe enlève l'air contenu dans l'appareil et les vapeurs qui s'y forment. L'effet de la pression atmosphérique à la surface du jus étant ainsi détruit, on obtient une évaporation extrêmement rapide à une température très inférieure à 100°; le liquide s'épaissit de plus en plus et se transforme en sirop, que l'on concentre ensuite de nouveau dans d'autres chaudières où l'air est également raréfié: cette seconde opération constitue la cuite. La masse tombe alors par une soupape dans une gouttière en pente, qui l'envoie dans de grands bacs peu profonds pour s'y refroidir et s'y cristalliser.

V.—TURBINAGE.

Après un séjour de dix à douze heures dans les cristallisoirs, la masse cuite, ayant pris de la consistance, est désagrégée et réduite en une pâte homogène, qu'on livre ensuite à un appareil appelé turbine, pour séparer le sucre de la mélasse.

La turbine se compose d'un réservoir en fonte solidement fixé au sol et d'un autre formé d'une toile métallique fine, se trouvant à l'intérieur du premier et pouvant être animé d'un mouvement de rotation très rapide. La masse sirupeuse est versée dans le second réservoir, qui se met aussitôt en mouvement. Sous l'influence de cette force centrifuge, le sucre se distribue contre les parois, et

bientôt la mélasse, qui seule peut traverser la toile, est lancée contre le réservoir en fonte : elle se rassemble au fond de celui-ci et s'écoule dans un bassin. Quant au sucre, il est retiré de la turbine et mis dans des sacs que l'on monte dans un grenier où il achève sa dessiccation ; on obtient de la sorte le sucre brut ou cassonade.

La mélasse renfermant encore une assez grande quantité de sucre qu'il importe d'extraire, est recuite de nouveau, puis turbinée, ce qui donne le sucre de deuxième jet ; le sirop provenant de ce produit repasse par les mêmes opérations et on obtient du sucre de troisième jet.

VI.—RAFFINAGE.

Les sucres bruts, tels qu'ils sortent de la fabrique ne sont pas livrés au consommateur ; ils doivent, au préalable, passer par la raffinerie pour devenir parfaitement incolores et être entièrement dépouillés de sirop.

Pour raffiner le sucre, on le dissout tout d'abord dans de l'eau et on y ajoute une certaine quantité de sang de bœuf et de noir animal fin ; on brasse le tout et on le fait bouillir. Bientôt il se forme à la surface du liquide une écume épaisse que l'on enlève avec précaution, puis on filtre le sucre et on le cuit ; enfin on le verse dans des formes ou vases coniques dressés sur leur pointe. Le sucre s'y cristallise, tandis que la mélasse qu'il renferme encore tombe à la partie inférieure et s'échappe par une ouverture pratiquée à cet effet. Les pains sont retirés des formes et placés dans une étuve pour achever leur dessiccation, et enfin ils sont mis en papier.

Le sucre, épuré par ces différentes manipulations, est livré à la consommation sous le nom de sucre blanc raffiné. En soumettant ce sucre à certaines opérations, on obtient le sucre candi, le sucre de pomme et le sucre d'orge.

(A. Defoin.)

Phrases à corriger.

1. Vous vous convaincrez que l'interprétation du ministère est erronée et qu'elle s'applique à la suppression du maire de *** une expression qui, dans la pensée et dans la lettre de l'article s'applique à toute autre chose.

2. L'Etat ne doit que consacrer, par son adoption définitive, des résultats obtenus par d'autres que par lui, au moyen d'expériences hasardeuses, et qui ne laissent pas d'avoir leur danger.

3. S'ils croient sérieusement que le retrait d'une frégate française, dont la station n'est pas située à moins de 80 kilomètres du Vatican, peut exposer l'Eglise à tels dangers que ce soit, nous comprenons leur tristesse et leur amertume.

4. Pour me rendre compte de la quantité extraordinaire de fumée qui sort, ou à intervalles ou d'une manière continue, du cratère, je me suis rendu sur le sommet de l'Etna, et j'y ai fait les observations nécessaires pour établir ce qu'il y a de vrai dans les bruits courus.

5. Les élections des conseils généraux s'annoncent ou ne peut mieux en ce sens.

6. Sans parler des obstinés pour qui Sedan et Metz ont été des leçons perdues, il y a bon nombre d'électeurs qui se sont laissés prendre encore une fois aux faronnades bonapartistes.

7. Le pauvre garçon témoignerait d'une bien autre assurance s'il sentait derrière une vaste corporation qui le soutienne.

8. Bientôt après, m'étant placé de l'autre côté, un coup de feu retentit à la distance de trois ou quatre toises, et me retournant, dans cette direction, j'aperçus la maigre figure du criminel, que je n'avais jamais vu.

9. Cela n'empêche pas que nous avons encore de nos jours, des libraires qui publient des grammaires d'après Port-Royal, pourquoi pas d'après Sylvius ?

CORRECTIONS.

1.elle *applique* à la *suspension*.....
qui s'*applique* à *tout autre chose*.

2.obtenus par d'autres que lui
(pas de *par*).....

3.*puisse* exposer l'Eglise à de tels
dangers.....

4. ce qu'il y a de vrai dans les bruits
qui *courent* ou *mis en circulation*.

5.s'annoncent *parfaitement bien*....

6.qui se sont *laissé* prendre.....

7.une vaste corporation qui le *sou-*
tint.

8.j'*entendis retentir un coup de feu*
à la distance.....

9.que nous *ayons* (après *empêcher*
on met le subjonctif).....

(Le Courrier de Vaugelas.)

Exercices de calcul.

I. Avec \$50, combien peut-on avoir de
verges d'étoffe à \$2.50 la verge ?

Réponse : 20 verges.

Solution.

$$\frac{50}{2.50} = 20 \text{ verges.}$$

II. Que paye-t-on pour .75 de verge de
drap à \$2.80 la verge ?

Réponse : \$2.10.

Solution.

$$2.80 \times .75 = \$2.10.$$

III. Que paye-t-on pour $\frac{4}{5}$ de verge de
velours à 4fr. la verge ?

Réponse : 3. 20 fr.

Solution.

$$\frac{4 \times 4}{5} = \frac{16}{5} = 3. 20 \text{ fr.}$$

IV. Que manque-t-il à $\frac{32}{5}$ pour faire
7 unités ?

Réponse : $\frac{3}{5}$.

Solution.

$$7 - \frac{32}{5} = \frac{35-32}{5} = \frac{3}{5}$$

V. Une verge de drap coûte \$5.75 :
quel est le prix de $\frac{3}{5}$ de verge ?

Réponse : \$3.45.

Solution.

$$\frac{5.75 \times 3}{5} = 1.15 \times 3 = \$3.45.$$

VI. Calculez le prix de 7 verges $\frac{3}{4}$ de
drap à \$1.20 la verge.

Réponse : \$9.30.

Solution.

7 vgs de drap à \$1.20 = $1.20 \times 7 = \$8.40$

$$\frac{3}{4} \text{ de vg.} = \frac{1.20 \times 3}{4} = .30 \times 3 = .90$$

Réponse : \$ 9.30

VII. Combien font $\frac{1}{12} + \frac{4}{12}$ de \$18 000 ?

Réponse : \$10 500.

Solution.

Les deux fractions $\frac{1}{12}$ et $\frac{4}{12} = \frac{3}{12} + \frac{4}{12} = \frac{7}{12}$

Les $\frac{7}{12}$ de \$18 000 $\frac{18\ 000 \times 7}{12} = 1\ 500 \times 7 =$

\$10 500.

VIII. Pour payer \$350 en billets de
\$5 et de \$2 en nombre égal, combien
faut-il de billets de chaque sorte ?

Réponse : 50.

Solution.

$$\frac{350}{5+2} = \frac{350}{7} = 50 \text{ billets.}$$

IX. Deux personnes se partagent \$175,
de manière que la deuxième ait \$15 de
plus que la première. Déterminer cha-
que part.

Réponse : \$95 et \$80.

Solution.

La part de la deuxième personne =
 $\frac{175+15}{2} = \frac{190}{2} = \$95.$

La part de la première personne =
 $\frac{175-15}{2} = \frac{160}{2} = \$80.$

X. Quels sont les intérêts annuels de
\$1 200 à 4% ?

Réponse : 48.

Solution.

L'intérêt demandé = $\frac{1\ 200 \times 4}{100} = 12 \times 4 =$

\$48.

XI. Calculez pour 6 mois l'intérêt de \$1 500 à 4%.

Réponse : \$30.

Solution.

$$\text{L'intérêt d'un an} = \frac{1\,500 \times 4}{100} = 15 \times 4 =$$

\$60.

$$\text{L'intérêt de 6 mois} = \frac{60}{2} = \$30.$$

XII. Quel est l'intérêt de \$1 500 à 4% pendant 9 ans (intérêt simple) ?

Réponse : \$540

Solution.

$$\text{L'intérêt d'un an} = \frac{1\,500 \times 4}{100} = 15 \times 4 = \$60$$

$$\text{L'intérêt de 9 ans} = 60 \times 9 = \$540.$$

XIII. La suie de charbon a une valeur de 2 fr. 5 le quintal, et celle du bois 1 fr. 50. Un cultivateur a acheté 100 quintaux de ces deux engrais et a dépensé 210 fr. Combien de quintaux a-t-il achetés de chaque engrais ?

Réponse : 60 et 40.

Solution.

Représentons par x le nombre de quintaux à fr. 2. 50, ou 250 centimes; alors $(100-x)$ = le nombre de quintaux à fr. 1. 50, ou 150 centimes. D'après les données du problème,

$$250x + (100-x)150 = 210 \text{ fr. ;}$$

ou 2 100 centimes.

Effectuons le calcul et réduisons :

$$250x + 15\,000 - 150x = 21\,000,$$

$$10x = 600 :$$

d'où

$$x = 60,$$

et

$$100 - 60 = 40.$$

LECTURE POUR TOUS.

Philologie.

D'où vient l'expression de

TOUR DU BATON ?

Cette expression a reçu trois explications :

1° Selon Littré, elle vient d'une escrime au bâton signalée en ces termes à

l'historique de *Bâton* dans son grand Dictionnaire :

Un jeu que l'on nomme jeu de baston, c'est assavoir l'un à taper ou frapper et rompre le baston de son compagnon (Du Gange, *Basto.*)

2° Suivant Borel, on l'a formée des mots *bas* et *ton*, parce que lorsqu'on veut faire un gain injuste, on ne le dit qu'à voix basse (d'un *bas ton*) à l'oreille des personnes qu'on met dans ses intérêts.

3° Enfin, d'après Moisant de Brieux, l'illustre fondateur de l'Académie de Caen, et aussi, je crois, d'après La Monnoye, ladite expression est une allusion aux joueurs de passe-passe et de gobelets, qui ont d'ordinaire en main un petit bâton.

Voyons maintenant laquelle résiste le mieux aux objections qui peuvent lui être faites.

La première.—Je ne vois pas du tout comment le jeu de bâton décrit dans la citation de Littré aurait pu donner naissance à une expression signifiant un moyen de faire subitement disparaître quelque chose dans l'intention de se l'approprier.

La seconde.—En général, ce qu'on appelle *tour* se fait au moyen d'un objet matériel, et il n'y a jamais eu de tours, à ma connaissance, qui aient été dénommés d'après les intonations de la voix de celui qui les exécute. Ce n'est pas encore cette explication que je puis adopter.

La troisième.—Voilà celle que je crois la vraie. En effet, on dit *connaître le tour du bâton* pour signifier savoir subtiliser quelque chose. Or, n'est-ce pas une allusion parfaite à ce que fait le joueur de passe-passe lorsque, grâce à son petit bâton (qui lui permet de dissimuler une muscade dans sa main), il la fait passer, à son dire, d'un gobelet dans un autre, sous les yeux étonnés du public ?

Du reste, comme dans ses *Curiositez françoises* Antoine Oudin dit que *jouer des gobelets* signifie " dérober, prendre subtilement," il résulte de ce fait une

équivalence de sens entre *jouer des gobelets* et *connaître le tour du bâton* qui me semble toute favorable à l'origine vers laquelle je penche.—*Courrier de Vaugelas.*

L'utilisation des connaissances acquises.

LES ENFANTS CANADIENS-FRANÇAIS.

Il y a quelques jours, à Boston, un conférencier, M. Tucker, faisait ressortir la distinction qui existe entre le côté pédagogique et le côté commercial de l'instruction reçue dans les écoles publiques, ou en d'autres termes entre l'étude théorique et l'application pratique des connaissances acquises dans les diverses maisons d'éducation.

Il a exposé avec succès l'opinion que le seul moyen pour l'élève d'utiliser ce qu'il a appris à l'école ou au collège, c'est de continuer à étudier après sa sortie des classes. Les résultats intellectuels et les résultats commerciaux de l'éducation ne sont pas nécessairement unis et ne marchent pas toujours de front.

« Lorsque nous avons, a dit le conférencier, établi un rapprochement plus intime entre l'école publique et la bibliothèque gratuite, lorsque nous avons aidé le jeune homme et la jeune fille à compléter leur éducation personnelle, nous avons fait beaucoup pour combler la lacune qui existe dans notre système d'entraînement intellectuel, dont le principal défaut est d'exposer les jeunes gens à s'arrêter net dès leur sortie des classes et à ne plus avancer dans la voie de l'étude.

« Pourtant, il en faut du travail pour adapter aux exigences de la vie pratique les connaissances théoriques puisées dans les maisons d'éducation. Que de fois n'avons-nous pas remarqué, parmi nos propres compatriotes, la déplorable facilité avec laquelle les jeunes gens oublient

en peu de temps ce qu'ils ont appris aux écoles ou aux collègues !

« Nous avons connu bon nombre de jeunes Canadiens sortis des écoles après avoir appris à lire, à écrire et à calculer d'une façon très passable et qui, au bout de quelques années avaient complètement oublié le peu qu'ils avaient appris.

« Ils savaient lire suffisamment pour *porter le livre à l'église*, mais comme ils ne lisaient rien autre chose, leur mince bagage littéraire n'a pas duré longtemps.

« L'exemple des parents y est pour beaucoup. Dans une famille où les parents ne lisent pas, lors même que les enfants ont appris à lire, ils ont hérité du dégoût de leurs aînés pour la lecture et ne comprennent pas ce que l'on peut retirer d'avantages, de jouissances et de profits à cultiver son intelligence.

« C'est surtout en pareil cas qu'il est utile de recevoir un journal et de le lire. Le journal, non seulement contient une foule de renseignements utiles, mais il offre en outre l'avantage de stimuler le goût pour la lecture.

« Du moment qu'un jeune homme intelligent commence à trouver du plaisir à la lecture, soyez certain qu'au lieu d'oublier ce qu'il a appris il s'instruira davantage.

« Nous avons connu bon nombre de familles canadiennes chez lesquelles les enfants, instruits à l'école publique, avaient à peu près oublié leur langue maternelle, qu'ils parlaient plus ou moins correctement, mais qu'ils étaient incapables de lire ou d'écrire. Appartenaient-ils à des parents qui aimaient à lire, vous voyiez ces enfants, à leur sortie de l'école, non seulement conserver ce qu'ils avaient appris, mais se perfectionner et s'instruire.

« Et chaque fois que les parents reçoivent un journal français, nous avons vu des enfants apprendre seuls à lire et à écrire le français d'une façon assez convenable.

« A l'atelier, au magasin, sur la ferme, à l'usine, partout il y a moyen d'utiliser

les connaissances acquises à l'école, mais il faut apprendre soi-même la manière de les utiliser.

“Pour conserver notre langue, pour faciliter les études extra-scolaires des jeunes gens, rien n'est plus utile, rien n'est plus indispensable qu'un bon journal canadien-français dans une famille canadienne.

“Un homme qui parle deux langues est toujours supérieur à celui qui n'en parle qu'une seule, et lorsqu'il nous est si facile à nous, Franco-Canadiens, d'en parler deux, pourquoi négligerions-nous l'un des moyens les plus sûrs de conserver dans nos familles l'usage de notre langue maternelle, tout en accoutumant nos enfants à se servir avantageusement hors de l'école des connaissances qu'ils ont puisées pendant les heures de classe ?

“S'instruire par soi-même est non seulement une chose très utile, c'est un devoir qui s'impose, et nul ne peut nier l'utilité d'un bon journal pour diriger la jeunesse lorsqu'après avoir fini ses cours, elle doit entrer bon gré mal gré à la rude école de l'expérience.” — *L'Indépendant* de Fall River.

Aphorismes d'hygiène.

(Voir l'avant-dernière livraison du Journal, p. 107.)

N'épargnez rien pour que vos boissons soient sans aucun mélange. Les poisons signalés par Orfila (1) ne sont pas ceux qui font le plus de victimes. La mauvaise qualité des aliments et des boissons, ainsi que l'intempérance, sont les sources les plus fécondes des maladies. Variez vos mets, variez vos boissons, rien d'exclusif dans les substances alimentaires.

(1) Célèbre médecin espagnol, auteur de : *Éléments de chimie, Traité des exhumations juridiques, Traité de médecine légale, Traité de toxicologie.* 1787-1853.

L'estomac est capricieux, il ne s'accommoderait pas d'une nourriture constamment uniforme.

La différence la plus importante entre les temps modernes et les temps anciens, pour l'usage des boissons, est dans l'emploi des liqueurs spiritueuses, inconnues avant le moyen âge. La distillation est, selon nous, le plus funeste présent que la chimie ait fait à l'espèce humaine.

L'usage du thé et du café est utile relativement. L'une ou l'autre de ces boissons peut remplacer, dans leurs effets moraux, les liquides vineux, sans avoir les mêmes inconvénients pour les organes.

Un grand nombre de personnes ont l'habitude, pour favoriser les fonctions digestives, de prendre du thé et du café. La première de ces boissons a une manière particulière d'exciter, dont l'effet ne se fait bien sentir que quelques heures après le repas. Quant au café, liqueur amère et aromatique, sa faculté stimulante est bien connue : personne, ignore que son infusion, prise peu de temps après l'alimentation, développe l'activité du système digestif et donne à l'âme un surcroît d'énergie qui favorise toutes les opérations de l'esprit : aussi est-il recherché des gens de lettres et des artistes.

L'homme qui abuse est cacochyme à vingt ans ; il est vieux à trente. — A soixante ans l'homme sage et modéré jouit encore des bienfaits de l'existence.

Secondez la marche de la nature ; aidez le développement de ses plus précieuses facultés : qu'une nourriture saine et abondante, un exercice fort et soutenu, des jeux, des courses à la campagne, facilitent le passage de l'enfance à la puberté.

Dans les enfants, l'accroissement est le but exclusif de la nature : ce sont les organes de la nutrition, ce sont les voies digestives qui doivent occuper toute votre attention. C'est par des toniques qu'il faut presque toujours augmenter

l'action des glandes et des vaisseaux lymphatiques.

Le berceau de l'enfant réclame toute votre sollicitude ; mères, rappelez-vous sans cesse que de votre conduite, de vos soins, doit dépendre l'existence future de l'être à qui déjà vous avez donné la vie.

Faites respirer un air pur à vos enfants ; ne les emprisonnez pas dans des maillots étroits qui compriment si douloureusement leurs membres délicats. Craignez encore de procurer à leurs organes un développement trop hâtif ; il produirait sur eux l'effet que la sève opère sur les fleurs qui naissant avant le temps, ne sont qu'éphémères, inodores et décolorés.

Gardez-vous d'assujettir vos enfants à des études prématurées, et à des occupations trop sédentaires. La première étude est d'assurer leur existence, la première occupation, de fortifier le physique. La santé est d'une nécessité absolue, le latin et le grec ne sont que des nécessités relatives. Un peu moins de latin, un peu moins de grec, mais un peu plus de santé.

Les sciences ne s'acquièrent qu'aux dépens de la santé. Ne regardez donc pas comme accessoires les soins hygiéniques que vous devez prendre pour les cultiver avec succès, et conserver la santé, si nécessaire au bien-être de la vie. Tâchez que l'éducation physique influe sur l'éducation morale, que le travail trop prolongé, les sévérités inutiles, les punitions révoltantes, flétrissent pour toujours les enfants que vous rendez ineptes, croyant en faire des savants.

L'instruction ne doit commencer qu'à huit ans ; elle doit durer jusqu'à vingt : c'est alors que finit l'éducation des maîtres, et que doit commencer l'éducation du monde. La violence que la première fait subir à la nature, n'en triomphe jamais qu'imparfaitement.

Si la discipline austère paralyse, par la crainte et la terreur, le développement de vos jeunes élèves ; si vous acca-

blez leur adolescence de sévérités toujours renaissantes, vous verrez bientôt se faner les roses de leur teint. Pour leur conserver une santé forte, un esprit libre, l'humeur enjouée, toujours égale, un heureux caractère, ne mettez pas en oubli nos principes hygiéniques sur l'éducation physique et morale des jeunes personnes : la santé est le premier des biens ; nous le préférons à la beauté.

Les enfants n'ont ni passé ni avenir ; mais, plus heureux que nous, ils jouissent du présent. Ne pressez pas le développement de leurs facultés intellectuelles, redoutez d'en faire des *prodiges* : les *phénomènes* de dix ans sont presque toujours des hommes médiocres à vingt, et des êtres stupides à quarante ans.

Ayez pour les vieillards les mêmes soins que pour l'enfant lui-même ; prodiguez des égards, des attentions à la vieillesse de celui qui a tout prodigué à votre enfance.

Les plantes ne croissent pas sous toutes les latitudes ; le castor ne vit que dans les marais ; l'isard sur les sommets escarpés ; l'homme seul se multiplie sous toutes les zones ; mais son tempérament change avec les lieux : pour certaines maladies, il n'y a qu'un seul remède, le changement de localité.

Dans les lieux élevés, l'âme a plus d'action et d'énergie, le corps plus de force et plus d'élasticité. L'air vif et rareté qu'on respire sur les montagnes convient aux personnes robustes.

Vous, que l'amour de la science, le désir de raffermir une santé chancelante, ou le besoin de sensations nouvelles amènent sur les montagnes, hâtez-vous d'adopter les coutumes, et, si vous le pouvez, les mœurs pures et patriarcales de ceux qui les habitent.

Le séjour des grandes villes, le spectacle des vices et des passions attristent l'âme ; la vie champêtre et le goût des jardins contribuent beaucoup à la durée de notre existence. Un air pur, une nour-

riture simple et frugale, les exercices du corps, l'ordre dans toutes les actions, le spectacle de la nature, communiquent à l'âme du repos, de la sérénité et de la gaieté.

En voulant donner à l'homme et à sa compagne une existence immortelle, où les plaça le Créateur? — Dans un jardin. Qui n'a pas lu le délicieux épisode où Delille chante le bonheur du paisible vieillard bornant son ambition aux murs de son enclos ?

Toujours à la campagne on est moins pauvre de temps et d'argent; on y est plus riche par une vie active; on y économise des trésors qui, dans le sein des villes populeuses, s'écoulent inaperçus.

L'homme n'a pas été créé pour méditer sans cesse, mais pour travailler et agir. L'oisiveté le fatigue, l'inaction le rend malade.

Une étroite sympathie existe entre le cerveau et l'estomac. Si la tête est trop fortement occupée, les digestions deviennent laborieuses et pénibles : combien de gens qui, après leurs repas, ne peuvent point se livrer à la lecture, même la plus superficielle ! Malheur donc à celui qui ne veut plus exister que par la pensée, qui sacrifie tout aux travaux de l'esprit ! Il court après la gloire, et, sans l'atteindre, souvent il perd la santé ; son corps s'use, son génie s'éteint. — A trente ans, Pascal croyait toujours voir un gouffre de feu sous ses pas.

(A suivre.)

Du savoir-vivre.

On a déjà beaucoup écrit sur ce sujet, et cependant il reste toujours à dire, sinon des choses neuves, tout au moins des choses utiles. Chaque position, chaque âge, chaque sexe a son savoir-vivre particulier ; il n'est point le même pour l'adolescent que pour le vieillard, pour le jeune homme que pour la jeune

filie. Ce qui serait chez les uns la plus haute expression des usages du monde, deviendrait un grossier manque de politesse chez les autres.

Il en est qui affirment que le savoir-vivre vient du cœur, et n'a pas besoin de règles ; c'est une erreur. Pour bien des personnes peut-être, une certaine dose de tact, de bon sens, et de cœur pourrait suppléer à la connaissance de ces règles, ces trois qualités dictant en quelque sorte ce qu'on doit faire, et ne permettant pas de manquer positivement aux usages. *Ce serait alors du savoir-vivre inspiré par le sentiment.* Mais comme il n'est pas donné à tout le monde d'avoir du tact, du bon sens et du cœur, — trois qualités éminentes qu'on trouve déjà assez rarement isolées, pour ne pas oser espérer les trouver souvent réunies, — il vaut mieux s'astreindre à suivre des règles. D'autant plus que le meilleur cœur du monde n'apprendra jamais à distinguer quel côté de la carte de visite il faut corner en signe de condoléance, quel côté en signe de remerciement.

DE LA POLITESSE.

Voltaire a dit :

La politesse est à l'esprit
Ce que la grâce est au visage.

Et La Bruyère ajoute : " Il faut avoir des qualités bien éminentes pour se soutenir sans la politesse."

La politesse renferme toutes les vertus sociales ; elle est de rigueur dans les relations de sociétés, d'affaires, dans tous les rapports de la vie. Sans elle toute communication permanente avec nos semblables devient impossible. C'est elle qui adoucit les mœurs, empêche les querelles de naître, calme souvent les irritations et les haines en les forçant à se contraindre, à s'étouffer ; c'est elle qui nous fait aimer de nos supérieurs et respecter de nos inférieurs.

Elle simule la bienveillance lorsque cette qualité, par malheur, nous fait défaut.

La politesse n'est ni une qualité ni une vertu, c'est un talent que nous devons acquérir, et inculquer à ceux qui sont placés sous notre direction.

LE MOUCHOIR.

Les Grecs ne se servaient pas de mouchoirs ; les Grecs du Bas-Empire avaient leurs *faciolas*, imprégnés de parfums, et qui se portaient à la ceinture.

Le *sudarium* et l'*orarium* des Romains servaient à éponger la sueur et à essuyer la bouche. C'étaient des objets d'une grande dépense que ces *sudaria* et ces *oraria*. On en portait un sur la tête contre le grand soleil, *solare*, un autre au cou, quand on était malade ou qu'on voulait le paraître, *focale*. Il en est question dans les ouvrages de Quintilien, Suétone, Catulle, etc. On en voit un spécimen représenté dans la main gauche d'une statue antique de femme, et parfaitement distinct de la draperie. C'est ainsi que nous avons nos mouchoirs de tête, de cou, etc. ; mais nous avons aussi nos mouchoirs de nez, qui, quelque fins qu'ils puissent être, ne surpassent pas en beauté ces tissus de Péluse d'Elide, de Bos, qu'on se procurait à Rome à si grands frais, et que les dames romaines faisaient découper en pièces carrées qu'elles avaient habituellement à la main droite, plutôt par maintien et contenance que par nécessité.

L'acte des fiançailles est constaté, chez les Turcs et les Persans, par l'envoi que fait l'époux à sa fiancée d'un anneau, d'une pièce de monnaie et d'un mouchoir brodé.

On sait que les Chinois et les Japonais, en guise de mouchoir, se servent de carrés de papier,

Autant les anciens avaient été délicats et recherchés dans le choix de ce qu'on a improprement appelé leurs mouchoirs, autant nos ancêtres ont été faciles à contenter sur ce point.

Bien que le mouchoir n'ait pas été frappé par les lois somptuaires, il n'en est pas moins un objet de luxe moderne qui atteint parfois un prix considérable. — *Le Monde*.

LE CLIMAT DU NORD-OUEST.

Un médecin du Michigan, le docteur Mitchell, qui est allé étudier le climat du Nord-Ouest du Canada et les avantages

que peut offrir le pays aux immigrants a fait le rapport suivant :

“Le climat est éminemment favorable sous tous rapports, et est un destructeur des affections catarrhales, pulmonaires et du foie. Le teint des habitants du pays est bien meilleur que celui des habitants de la région des grands lacs, avec les vents humides et froids qui y sont habituels. Ceux-ci ont le teint pâle, témoignant d'une circulation peu active, pendant que les habitants des territoires du Nord-Ouest ont une peau transparente qui indique une circulation active.

“Cela est dû à la sécheresse et à la légèreté de l'atmosphère, qui est irritante au possible et donne autant d'énergie à l'esprit qu'au corps. Un homme de cinquante ans qui arrive dans ce heureux climat, se croit revenu à trente. L'immensité du pays (quatre fois la superficie de la France) produit des différences de climat très appréciables, et chacun peut choisir celui qui convient le mieux à sa constitution.

“Ceux qui ne redoutent pas un hiver de froid vif et régulier le trouvent entre Winnipeg et Régina. Ceux qui préfèrent un hiver doux le trouvent à Medicine Hat, Calgary et Edmonton. Le climat est très doux sur un parcours de 200 milles, sur le côté occidental des montagnes Rocheuses.”

Variétés.

Un M. Schooling s'est amusé dernièrement à mesurer et à peser la mer. Suivant ses calculs, il y a 373 trillions de gallons d'eau dans les mers du globe. En supposant que les mers formassent une colonne ronde s'étendant jusqu'au soleil, le diamètre de la colonne serait près de 2½ milles. L'océan Pacifique formerait 53 millions de milles de la longueur totale de 93 millions de milles de cette colonne, et l'océan Atlantique 18 millions. La pesanteur de la mer est de 1 trillion et 665,000 billions de tonnes (1,650,000,000,000,000).

Quantité de bière consommée dans le monde entier chaque année.—L'Allemagne, 1,071,066,815 gallons ; Grande-Bretagne,

874,192,275 gallons ; Etats-Unis, 830,668,815 gallons ; Bavière, 344,830,305 gallons ; Wurtemberg, 70,953,750 ; Bade, 56,445,840 gallons ; Alsace-Lorraine, 17,083,305 gallons ; Autriche-Hongrie, 308,889,665 gallons ; France, 235,000,000 gallons ; Danemark, 49,181 gallons ; Norvège, 38,304,996 gallons ; Russie, 65,892,870 gallons ; Suisse, 26,694,495 gallons ; Espagne, 23,065,500 gallons ; Turquie, 3,099,665 gallons ; Roumanie, 2,250,000 gallons ; Luxembourg et Serbie, 2,092,500 gallons ; Grèce, 105,545 gallons ; Australie, 36,258,940 gallons. Le Japon même s'occupe de la fabrication de la bière, et depuis cinq ans en fait une consommation annuelle de 4,996,020 gallons.

Les finances fédérales.—Les rapports définitifs concernant le revenu et les dépenses pendant l'année finissant le 30 juin dernier, sont publiés dans la *Gazette du Canada* de ce jour.

Le revenu de l'année se divise comme suit :

Douane	\$20,953,700
Accise.....	8,334,247
Postes.....	2,773,508
Travaux publics et chemins de fer.....	3,760,636
Divers.....	2,290,610
Total	\$38,131,701
Dépenses.....	36,745,122
Surplus.....	\$ 1,386,579

Comparé avec l'année fiscale de 1891-92, ce rapport démontre une augmentation de \$1,209,829 dans le revenu, avec la faible augmentation de \$20,772 dans les dépenses.

Il y a augmentation dans chaque source du revenu : Douane \$452,641 ; accise \$389,149 ; postes \$120,762 ; travaux publics \$195,469 ; divers \$51,808.

Tableau indiquant l'état de la dette :

Dette.....	\$300,000,439
Actif	58,329,467
Dette nette.....	241,679,972
Dette au 30 juin 1893.....	241,131,434
Augmentation de la dette...	548,538

Cette augmentation de la dette est due en grande partie aux dépenses pour tra-

vaux publics qui se chiffrent comme suit :

Travaux publics, chemins de fer et canaux.....	\$2,963,214
Terres de le Couronne.....	107,269
Subsides aux chemins de fer..	811,394
Total.....	\$3,881,877

La consommation du tabac aux Etats-Unis est énorme. Le *Western Tobacco Journal*, pour faire ressortir l'importance de cette consommation par tête, établit le calcul suivant :

Selon les derniers chiffres officiels, l'impôt intérieur y a été perçu sur 264 millions de livres de scaferlatis, poudres, rôles ; 4,850 millions de cigares et 3,100 millions de cigarettes.

On compte, en moyenne, 16 livres américaines par 1,000 cigares (le gouvernement accorde même jusqu'à 25 livres), ce qui donnerait 76,800,000 livres. Pour les cigarettes, la moyenne de poids net étant de 2½ livres, ceci représenterait 7,750,000 livres. Le total atteindrait ainsi 343,500,000 livres de tabac manipulé, assujetti à l'impôt.

Or, la population aux Etats-Unis d'Amérique étant de 65 millions, la moyenne de la consommation annuelle, par tête, ressort à 5½ livres, qui valent, en détail, 5 dollars.

Il vient d'être publié un tableau des faillites commerciales au Canada et à Terre-Neuve pendant les neuf premiers mois de la présente année. Il montre que le nombre des faillites a augmenté de 36 comparé aux neuf mêmes mois de l'année 1892. L'augmentation dans le passif a été de 41 pour cent comparé à 1892 et l'augmentation de l'actif, 88 pour cent. Voici les chiffres par province pour les neuf mois expirés :

	Failites.	Passif.	Actif.
Ontario	528	\$5,102,266	\$2,356,062
Québec	441	3,560,720	1,427,291
N.-Bruns- wick	58	402,966	217,630
N.-Ecosse	94	736,455	384,698
Ile P. E- douard	19	117,550	53,450

Manitoba	53	1,804,353	2,186,444
Territoires du N.-O.	21	126,753	45,962
Colombie Anglaise	59	400,150	211,200
Terreneu- ve	10	911,630	669,410
Total	1,323	\$13,162,843	\$7,552,157.

Le nombre des faillites aux Etats-Unis pendant les mêmes mois de l'année courante a été de 11,174, augmentation de 51 pour cent sur l'année dernière. Le passif s'est élevé à \$324,087,000, c'est-à-dire quatre fois autant qu'en 1892.

Le plus beau volume qui se trouve parmi les 500,000 livres de la bibliothèque du Congrès de Washington, est une bible qui a été transcrite au seizième siècle par un moine. La meilleure imprimerie du monde aujourd'hui ne pourrait en produire une aussi magnifique. L'écriture est en lettres allemandes; chaque lettre est parfaite, et il n'y a ni rature, ni tache d'encre dans tout le livre. Chaque chapitre commence par une très grosse lettre, de deux à trois pouces de hauteur, brillamment ornée en encre rouge et bleue. Dans chacune de ces lettres capitales, se trouve dessiné le portrait de quelque saint, avec un ou deux traits de sa vie, racontés dans le chapitre. La légende rapporte qu'un jeune homme qui avait profondément péché, se fit moine pour faire pénitence. Il résolut de copier la bible, afin d'apprendre toutes les lettres des commandements divins qu'il avait transgressés.

Chaque jour, pendant plusieurs années, il poursuivit patiemment sa tâche, et il était devenu un vieillard quand il l'eût terminée. Il n'y a rien en Europe ni en Amérique qui puisse égaler cet ouvrage. (*Chicago Herald.*)

Commerce d'huitres aux Etats-Unis.

La production annuelle des bancs d'huitres des Etats-Unis est d'environ 22,000,000 de boisseaux évalués en chiffres ronds à \$11,500,000. Il y a eu diminution ces années dernières dans la baie de Chesapeake, mais cette diminution a été compensée par une augmentation dans des lieux qu'on avait négligés autrefois,

mais qui aujourd'hui donnent des résultats remarquables, comme, par exemple, dans le Connecticut où les bancs ne couvraient autrefois qu'un espace de 33,987 acres, tandis qu'aujourd'hui ils en couvrent de 70,000 à 80,000, dont le rendement est proportionnellement plus considérable que l'espace réclamé nous laisserait supposer. D'après les statistiques les plus récentes, le Connecticut produit 1,500,000 boisseaux d'huitres évaluées à \$1,100,000. Le Rhode-Island retire \$160,000 annuellement de ses bancs d'huitres; New-York \$2,000,000, et le New-Jersey \$1,726,988. Dans le Delaware, l'industrie ostréicole a peu d'importance, et ne produit guère plus de \$20,000. C'est le Maryland qui est à la tête de cette industrie avec ses dix millions de boisseaux, qui rapportent trois millions de dollars. Le Maryland emploie 31,951 personnes dans cette industrie, avec 1,310 bateaux pêcheurs et 327 bateaux de transport. Les états méridionaux des Etats-Unis, la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Georgie et la Floride, ont produit en 1890, 1,192,115 boisseaux, qui ont rapporté aux pêcheurs \$254,141. (*Le Monde.*)

Pensées diverses.

On court bien loin pour chercher le bonheur :
A sa poursuite en vain l'on se tourmente :
C'est près de nous, dans notre propre cœur,
Que le plaça la nature prudente. (*Florian.*)

**

Il n'est rien de plus agréable
Qu'un ami sûr et véritable :
Sensible à nos chagrins ainsi qu'à nos plaisirs,
Il prévient nos besoins, il prévient nos desirs. (*Richer.*)

**

Au travail, mes enfants, accordez une part
Dans les jours de votre jeunesse.
Tout donner au plaisir n'est pas de la sagesse :
Tel qui pense autrement, même avant la vieillesse,
S'en repentira, mais trop tard. (*Arnault.*)

**

La modestie donne du relief à tous les talents ; elle rehausse l'éclat des vertus qu'elle accompane. (*Duclos.*)

**

Heureux, oui, trop heureux, dans sa noble carrière,
Celui qui, rejetant ses regards en arrière,
retrouve partout les vices combattus,
La trace du travail et celle des vertus. (Delille.)

Heureux ou malheureux, l'homme a besoin
Il ne vit qu'à moitié s'il ne vit que pour lui. (Delille.)

Tout ce que les lois exigent, ce que les mœurs
recommandent, ce que la conscience inspire, se
trouve renfermé dans cet axiome si connu :
Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez
pas qu'il vous fût fait, (Duclos.)

La félicité des hommes est composée de tant
de pièces, qu'il y en a toujours quelqu'une qui
manque. (Bossuet.)

RAISON ET BON SENS.

C'est le bon sens, la raison qui fait tout :
Vertu, génie, esprit, talent et goût :
Qu'est-ce que vertu?—Raison mise en pratique;
Talent?—Raison produite avec éclat;
Esprit?—Raison qui finement s'exprime;
Le goût n'est rien qu'un bon sens délicat;
Et le génie est la raison sublime, (M.-J. Chénier, Discours.)

HISTOIRE DU LUXE.

Le Luxe, un jour, naquit de l'Abondance.
Chacun se réjouit, on le trouvait charmant ;
Mais on eut un pressentiment
Qu'on se repentirait de la jouissance.
Enfant, il fut criard ; jeune, il fut libertin !
Le temps développa son méchant caractère ;
A ses vices bientôt il ne mit plus de frein,
Et finit par tuer sa mère.
Ne croyez pas que ce brutal
Ait longtemps joui de son crime :
De ses vices bientôt il devint la victime,
Et mourut dans un hôpital. (Hoffman.)

Bibliographie.

ORTHOGRAPHE DES EXPRESSIONS COM-
POSÉES d'après la dernière édition du
Dictionnaire de l'Académie, par J. CO-
LINGE, directeur de l'école moyenne
de Fontaine-l'Évêque. — Prix : 0,25.
Ad. Wesmael-Charlier, libraire, Namur
(Belgique).

Cet ouvrage renferme des règles faciles,
groupant les noms et les adjectifs composés

d'une manière nouvelle pour en indiquer l'ortho-
graphe conformément aux dernières déci-
sions de l'Académie. On y trouve aussi des
règles inédites relatives à l'emploi ou à l'omis-
sion du trait d'union dans les substantifs
propres composés, les expressions numériques
ordinales et les locutions adverbiales, préposi-
tives, conjonctives et exclamatives.

Cet opuscule est un guide sûr et méthodique
qui mérite d'être accueilli favorablement ; il ne
saurait manquer d'être utile aux maîtres, aux
élèves et à tous ceux qui tiennent à écrire cor-
rectement.

BIBLIOTHÈQUE UTILE.—Trois nouveaux
volumes à signaler à nos lecteurs :

LES GRANDS PORTS MARITIMES DE COMMERCE, par
M. DANIEL BELLET. L'auteur y donne d'intéres-
sants détails sur la navigation commerciale,
l'organisation des transports, les dispositions in-
térieures des grands ports maritimes et les
services qu'ils rendent au commerce.

LA VIE DANS LES MERS, par M. H. COUPIN,
description de la Flore et de la Faune côtières,
suivie d'une étude sur la vie dans les grands
fonds marins ; l'auteur s'est attaché à décrire
les animaux et les plantes les plus faciles à
observer et se signalant par quelque particula-
rité spéciale ; son livre sera utile à consulter
par tous ceux qui trouvent quelque charme à
vivre au bord de la mer.

LA BOTANIQUE GÉNÉRALE, par M. LÉON GÉRARD-
DIN. Bien qu'élémentaire, ce petit ouvrage met
cependant le lecteur au courant des plus
récentes découvertes de la science. L'auteur
s'est spécialement attaché à ce qui concerne la
physiologie : nutrition, reproduction, sensibilité
et mouvement chez les plantes.

Ces trois volumes élégamment imprimés,
ornés de nombreuses gravures, avaient leur
place toute marquée dans cette jolie petite col-
lection si répandue parmi les amis de l'instruc-
tion.

(Chaque volume broché 60 cent., en élégant
cartonnage anglais 1 fr., chez l'éditeur Félix
Alcan, Paris, et dans toutes les librairies.)

MOYENS DE MENER UNE VIE CHRÉTIENNE ET PARFAITE, par un père de la compagnie de Jésus. Prix : broché, 0.25 fr ; cartonné, 0.30 fr. ; relié en percaline, 0.50 fr. ; relié en basane, 1 fr.

Ce n'est pas une œuvre récente qui se présente aujourd'hui sous ce titre ; c'est un livre qui a fait ses preuves et dont on sollicitait depuis longtemps une nouvelle édition. Sous une forme simple et parfaitement méthodique, l'auteur "a renfermé dans un petit volume tous les moyens les plus importants d'acquiescer la perfection, afin que tous les chrétiens puissent à peu de frais se procurer un secours qui leur est nécessaire."

Ce qui distingue ce traité, c'est son côté éminemment pratique. Saint François de Sales se plaignait que, lorsqu'on parle de Dieu au grand nombre des chrétiens, ils ne semblent l'entrevoir que dans un lointain obscur et presque inaccessible. Aussi, toutes les exhortations à penser à Dieu, à s'unir à Dieu, à mettre Dieu dans leur vie, les laissent dans une sorte de sceptisme, qui est moins de l'indifférence que du découragement. Il est vrai, ajoutait malicieusement le Saint, que la faute en est un peu aux auteurs qui, pour parler savamment, ne se font plus entendre.

L'auteur de la présente brochure a su éviter cet écueil. Il s'adresse à tous, et, chose plus difficile qu'on ne le pense généralement, il se fait comprendre de tous. Il s'est tellement assimilé l'esprit et la pratique de la perfection, qu'il n'a nul besoin, pour exprimer ses idées, de hérisser son style de termes abstraits et mystiques ; sa manière nous prouve que le langage le plus simple est aussi le plus expressif et le plus fidèle.

Il prend le chrétien au matin de sa journée, le suit pas à pas à ses différentes étapes, rencontre ses principaux écueils, ses principales vertus, et, dans ces diverses occurrences, lui signale le moyen immédiatement pratique de vivre selon Dieu. Aucune condition n'est oubliée. Nous avons remarqué spécialement, dans ce sens, le dernier chapitre : "Du règlement de conduite pour les personnes obligées à gagner leur vie par le travail des mains."

Ce petit ouvrage, utile à tous, est appelé à avoir un succès spécial comme souvenir de mission ou de retraite : il présente, en quelques pages, un résumé des vérités, des conseils, des moyens de perfection, dont les instructions et les méditations auront été le développement. Sa large diffusion est à souhaiter dans les pensionnats, les collèges, les congrégations, les associations de piété, et tous les intérieurs chrétiens.

En vente au siège de la Société St-Augustin, à Bruges :— aux dépôts de la Société à Bruxelles, 12, rue Montagne-aux-Herbes Potagères ;— à Gand, 11, Place du Lion d'or ;— à Anvers, 22, rue Kip-

dorp ;— à Malines, Marché-aux-Laines, 13, et chez tous les libraires.

TRAITÉ DE GÉOMÉTRIE ÉLÉMENTAIRE, contenant de nombreuses questions d'examen, par Aug. POULAIN, ancien professeur de mathématiques spéciales, sous-directeur aux internats de l'Université d'Angers. In-8, cartonné. Première partie, seconde édition. Cours du baccalauréat ès lettres, fr. 3.50 ; Deuxième partie. Cours du baccalauréat ès sciences et Saint-Cyr, fr. 2.50.

Ce qui distingue l'ouvrage de M. Poulain, c'est la clarté, clarté dans les démonstrations, clarté dans les figures. Souvent l'auteur donne une double démonstration d'un théorème ; rien n'est plus utile. C'est un moyen excellent d'empêcher l'élève de ne s'en rapporter qu'à sa mémoire. Il comprend, il sait que la vérité est absolument indépendante des procédés employés pour la démontrer.

M. Poulain emploie ce qu'il appelle les figures parlantes, les lettres accentuées, les notations métriques, les surfaces ombrées, les lignes ou angles marqués de certains traits. Tous ces procédés, connus déjà dans la pratique, avaient toujours été négligés par les auteurs, qui voulaient mais parler aux yeux qu'à l'intelligence.

(Revue littéraire de l'Univers.)

Errata.

Livraison précédente, page 132—Après l'entête ANALYSE LITTÉRAIRE, lire 1er degré, 2e année.

Page 137, vers la fin de la dictée III, lire des fruits les plus beaux et LES plus savoureux.

Page 139, phrase 4 de CORRECTIONS, lire L'ACCEPTION sévère et restreinte.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix de l'abonnement est de UN DOLLAR par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, six francs cinquante centimes.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII, VIII et IX.

Prix de chaque volume broché : Un Dollar. Chaque numéro se vend séparément 10 cts.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
BOITE POSTALE No 2030, Montreal (Canada).